



## Information : 121<sup>ème</sup> Marché-concours de taureaux de Bulle 2021 – certificat covid - éleveurs

Bonjour,

En raison de la situation sanitaire liée au covid-19, La Commission du Marché-concours s'est vue contrainte de réaliser sa manifestation en exigeant le certificat covid (uniquement pour les plus de 16 ans, contrôle avec l'application Covid Certificate Check). Un certificat covid devra être présenté à l'entrée. Une fois votre certificat covid approuvé, vous recevrez un bracelet à mettre autour du poignet qui prouvera que vous avez été contrôlé. Une fois dans l'enceinte d'Espace Gruyère, le port du masque, le respect des distances sociales et la désinfection des mains ne seront plus obligatoires.

Comment peut-on détenir un certificat covid ? Pour accéder au site, il faudra présenter une carte d'identité et un certificat COVID pouvant :

- A. prouver qu'un vaccin contre le COVID-19 vous a été administré. Validité une année à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin.
  - B. prouver que vous avez contracté le SARS-CoV-2 et êtes considérés comme guéri. Validité : 6 mois à compter du 11e jour qui suit la confirmation de l'infection.
  - C. présenter le résultat négatif de l'un des tests au COVID-19 suivants :
    - o test rapide antigénique SARS-CoV-2 selon le «standard diagnostic» réalisé au maximum 48 heures avant le début de la manifestation. Celui-ci peut être effectué en pharmacie et est gratuit pour tout le monde.
- OU**
- o test rapide antigénique SARS-CoV-2 selon le «standard diagnostic» qui peut être réalisé sans rendez-vous **le mardi 21 septembre 2021 à la pharmacieplus du Dr. Repond, Rue de Gruyères 35, 1630 Bulle de 08h30 à 11h30.**
- OU**
- o test PCR pour le SARS-CoV-2 réalisée au maximum 72 heures avant le début de la manifestation.

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, la Commission du Marché-concours a décidé de mettre à disposition de ses visiteurs la possibilité d'effectuer un test rapide antigénique SARS-CoV-2 dans une pharmacie proche d'Espace Gruyère. Nous recommandons donc aux exposants qui n'ont pas de certificat covid de prendre rendez-vous dans une pharmacie et d'aller se faire tester avant la manifestation. Cette possibilité mise à disposition pour se faire tester est plutôt pour les visiteurs et acheteurs potentiels qui n'ont pas d'animaux à amener dans l'enceinte.

**En ce qui concerne les exposants, nous vous prions d'arriver à Espace Gruyère avec votre certificat covid ainsi que votre carte d'identité afin d'aller vous présenter à la réception des taureaux auprès des Securitas avant de prendre votre animal.** En effet, nous voulons faciliter la fluidité de l'arrivée des taureaux, c'est pour cette raison que **vous devez avoir votre bracelet à votre poignet dès que vous vous présentez avec votre taureau à l'entrée.**

Nous tenons également à vous informer que les tests rapides sont toujours remboursés. Afin de vous faire rembourser, vous devez présenter votre carte d'assurance maladie et votre carte d'identité lors de la réalisation du test.

Nous sommes tous conscients que la situation dans laquelle nous vivons est peu commune pour la plupart d'entre nous, mais nous devons en premier lieu penser à la santé de chaque citoyen et faire de notre mieux pour que nos manifestations puissent revivre comme nous les avons connues !

En vous remerciant de votre engagement et de votre précieuse collaboration.

AU NOM DE LA COMMISSION DU MARCHE-CONCOURS

Le président :

F. Morand

Le gérant :

M. Overney



## Information : 121<sup>ème</sup> Marché-concours de taureaux de Bulle 2021 – certificat covid

Bonjour,

En raison de la situation sanitaire liée au covid-19, La Commission du Marché-concours s'est vue contrainte de réaliser sa manifestation en exigeant le certificat covid (uniquement pour les plus de 16 ans, contrôle avec l'application Covid Certificate Check).

Un certificat covid devra être présenté à l'entrée. Une fois votre certificat covid approuvé, vous recevrez un bracelet à mettre autour du poignet qui prouvera que vous avez été contrôlé. Une fois dans l'enceinte d'Espace Gruyère, le port du masque, le respect des distances sociales et la désinfection des mains ne seront plus obligatoires.

Comment peut-on détenir un certificat covid ? Pour accéder au site, il faudra présenter une carte d'identité et un certificat COVID pouvant :

- A. prouver qu'un vaccin contre le COVID-19 vous a été administré. Validité une année à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin.
  - B. prouver que vous avez contracté le SARS-CoV-2 et êtes considérés comme guéri. Validité : 6 mois à compter du 11e jour qui suit la confirmation de l'infection.
  - C. présenter le résultat négatif de l'un des tests au COVID-19 suivants :
    - o test rapide antigénique SARS-CoV-2 selon le «standard diagnostic» réalisé au maximum 48 heures avant le début de la manifestation. Celui-ci peut être effectué en pharmacie et est gratuit pour tout le monde.
- OU**
- o test rapide antigénique SARS-CoV-2 selon le «standard diagnostic» qui peut être réalisé sans rendez-vous le mardi 21 septembre 2021 à la pharmacieplus du Dr. Repond, Rue de Gruyères 35, 1630 Bulle de 08h30 à 11h30.
- OU**
- o test PCR pour le SARS-CoV-2 réalisée au maximum 72 heures avant le début de la manifestation.

Comme vous avez pu le lire ci-dessus, la Commission du Marché-concours a décidé de mettre à disposition de ses visiteurs la possibilité d'effectuer un test rapide antigénique SARS-CoV-2 sans rendez-vous dans une pharmacie proche d'Espace Gruyère.

Cette possibilité mise à disposition pour se faire tester est plutôt pour les visiteurs et acheteurs potentiels qui n'ont pas d'animaux à amener dans l'enceinte. **Nous vous recommandons toutefois d'aller vous faire tester avant la manifestation car le potentiel de test rapide en une matinée est limité.**

Nous tenons également à vous informer que les tests rapides sont toujours remboursés. Afin de vous faire rembourser, vous devez présenter votre carte d'assurance maladie et votre carte d'identité lors de la réalisation du test.

Nous sommes tous conscient que la situation dans laquelle nous vivons est peu commune pour la plupart d'entre nous, mais nous devons en premier lieu penser à la santé de chaque citoyen et faire de notre mieux pour que nos manifestations puissent revivre comme nous les avons connues !

En vous remerciant de votre engagement et de votre précieuse collaboration,

AU NOM DE LA COMMISSION DU MARCHE-CONCOURS

Le président :

F. Morand

Le gérant :

M. Overney